



COMMUNE DE VAL-DE-RUZ

GROUPE PLR DU CONSEIL GÉNÉRAL

Séance du Conseil général du 24 juin 2019
**Interpellation du Conseil général au Conseil communal
suite aux intempéries des 21-22 juin derniers**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,
Madame et Messieurs les Conseillers communaux,

Les intempéries des 21 et 22 juin derniers ont choqué bien au-delà du Val-de-Ruz. De nombreuses personnes et familles ont beaucoup, voire tout perdu en quelques minutes. Elles devront faire face à des besoins de première nécessité avant que les assurances interviennent.

Pour cette raison, et pour aider ceux qui en ont le plus besoin dans leurs démarches et les soulager – un peu – financièrement, le Conseil général invite chacun de ses membres qui en a la possibilité à renoncer, sur base volontaire, à tout ou partie de ses jetons de présence pour l'année 2019. Les conseillers généraux et commissaires qui le veulent s'annonceront à l'administration communale dans les plus brefs délais. Leurs noms ne seront pas publiés mais seront bien entendu connus de l'administration. La somme ainsi récoltée sera communiquée lors d'un prochain CG. La Commune affectera cette somme à un fonds d'entraide à créer ou existant et traitera les cas selon ses propres critères.

Il y a parmi nous des personnes pour lesquelles ces jetons représentent un appoint financier bienvenu, ou encore des personnes directement touchées par les intempéries ou dont des proches le sont, raison pour laquelle la démarche doit se faire sur base volontaire et anonyme. Nous espérons ainsi que le Conseil général marquera concrètement et généreusement sa solidarité avec les plus touchés.

Au nom du Conseil général,
Francis Krähenbühl